



1. SOMMAIRE :

FICHE 1 – PREPARATION BATIMENTS	PAGE 2
FICHE 2 – AGENTS ET ZONES DE NETTOYAGE	PAGE 4
FICHE 3 – VIE SCOLAIRE	PAGE 6
FICHE 4 – INFIRMERIE	PAGE 10
FICHE 5 – ELEVES	PAGE 12
FICHE 6 – PARENTS	PAGE 15
FICHE 7 – SELF	PAGE 16
FICHE 8 – PROFESSEURS	PAGE 17

2. Madame, Monsieur,

La déclinaison ci-après du **protocole sanitaire national du 3 mai 2020** (retouché le 14 mai 2020),

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-informations-et-recommandations-pour-les-etablissements-scolaires-les-274253>,

en vue de la réouverture des établissements scolaires pour la période du déconfinement à partir du 11 mai 2020 et l'accueil des élèves à partir du 18 mai 2020, est un document interne.

Ce document s'attache à préciser les actions mises en place aussi précisément que possible.

« Deux principes guident l'action de l'éducation nationale : assurer la sécurité des personnels et des élèves et assurer à nos élèves le meilleur avenir, en leur apportant l'aide, le soutien, mais aussi le temps dont ils ont besoin pour consolider leurs apprentissages et progresser. » – *extrait de la circulaire ministérielle du 5 mai 2020.*

Ce document a été travaillé avec tous les personnels du collège, les parents élus au conseil d'administration, membres de l'APECC ont été associés à la réflexion.

Je souhaite que cette reprise se déroule du mieux possible, je remercie tous les personnels et toutes les personnes qui nous ont fait part de leurs remarques et qui ont contribué à réaliser ce document.

D. CECCATO, Principale – 15.05.2020

1

FICHE 1 – PREPARATION BATIMENTS**1. BALISAGE**

1. BATIMENT ADMINISTRATIF :
Sens de circulation
Au sol, marquage 1 mètre à envisager
2. BATIMENT EXTERNAT :
Barrer l'accès à l'escalier accès au 1^{er} étage
3. COUR et PREAU :
Identification d'une cour réduite avec barrières + fanions, sur l'espace face au bâtiment externat
4. Accès salle informatique : après lavage des mains aux toilettes Rdc ; le professeur vient chercher les élèves (ou surveillant les accompagne).

2. MARQUAGE AU SOL

1. BATIMENT ADMINISTRATIF : marquer 1 mètre sur la longueur autant que possible
2. BATIMENT EXTERNAT : couloir accès salles RDC ; un sens unique de circulation. Le retour se fera par l'extérieur
3. COUR : marquage au sol de points tous les 2 mètres (pour au moins 40 élèves) : face à l'affichage des salles
4. PREAU : idem

3. SALLES DE CLASSES

Les cours se dérouleront uniquement en salles du RDC ; une salle est attribuée à chaque classe ou chaque groupe. L'effectif du groupe est déterminé par la superficie de la salle. 1 élève = 4m² + 1 professeur = 4 m²

	Surface	Effectif maximum	Attribution des salles et jours de présence				
			JEUDI - VENDREDI		LUNDI - MARDI		
			Retours oui le 14.05 ↓		Retours oui le 14.05 ↓		
SALLE 1	45m ² , soit 44m ² utiles	10 élèves + professeur	6EME1 26 élèves	10	5EME1 27 élèves	15	2 groupes Alternance P/I
SALLE 2			6EME2 25 élèves	9	5EME2 26 élèves	9	
SALLE 3 SC SALLE 4 SC	64 m ² , soit 60 m ² utiles	14 élèves + professeur					
SALLE 5	45m ² , soit 44m ² utiles	10 élèves + professeur	6EME3 24 élèves	4	5EME3 26 élèves	9	
SALLE 6 MUS	41 m ² , soit 40 m ² utiles	9 élèves + professeur					
SALLE informatique	30 postes informatique	10 élèves + professeur	Pour le cours de technologie, 1 élève tous les 3 postes, toujours le même poste attribué au même élève. Clavier sous cellophane, changé après chaque passage d'élève				



Si plusieurs groupes sont constitués pour chaque classe, chaque groupe viendra en alternance, semaine impaire (groupe 1) et semaine paire (groupe 2) : 5EME 1.

Une table et une chaise identifiée par une étiquette sont attribués dans chaque salle à chaque élève (la même table et chaise pourra porter plusieurs étiquettes en fonction des classes et groupes ; alternance semaines paires ou impaires pour le même niveau ou jours de la semaine pour 6EME et 5EME). Les autres tables et chaises sont retirées autant que possible ou empilées autant que possible au fond de la salle, ou laissées à leur place.

4. **SALLE DES PROFESSEURS**

La salle est laissée en l'état. Les distances de sécurité devront être respectées par les personnes présentes en même temps dans la salle : **6 ?**

Nombre maximum de personnes en même temps dans la salle : en fonction de la surface de la salle

Un seul poste informatique utilisé à la fois, compte tenu de l'espacement = entourer les claviers de cellophane

5. **SALLE DE TRAVAIL**

La salle est laissée en l'état. Les distances de sécurité devront être respectées par les personnes présentes en même temps dans la salle.

Nombre maximum de personnes en même temps dans la salle : en fonction de la surface : **2 ?**

6. **VIE SCOLAIRE**

Une seule personne à la fois en vie scolaire.

La fenêtre avec ouverture sous le préau est utilisée pour échanges avec les élèves. Celle qui donne vers le couloir est laissée fermée.

7. **INFIRMERIE**

Un seul élève à la fois ; aucune élève n'attend dans la salle d'attente. Voir protocole plus loin.

8. **CDI**

Le CDI ne fonctionne pas et ne sera utilisé que pour l'accueil des enfants de soignants. Aucun livre ne doit en sortir ou y entrer.

Tout livre restitué sera listé et stocké pendant plusieurs jours dans une salle inoccupée (bagagerie).

Voir quelles sont les modalités de réception et récupération. Prévoir une liste pour des livres.

→ Le CDI est toujours utilisé pour l'accueil des enfants de soignants, le matin.

2

FICHE 2 – AGENTS ET ZONES DE NETTOYAGE

Port du masque

Notre capacité à faire respecter le protocole sanitaire dépendra de la présence et des effectifs des agents. Tout accueil des élèves pourra être remis en question en cas d'impossibilité d'application du protocole sanitaire décliné.

1. ENTRETIEN DES SALLES ET DES ESPACES COMMUNS

Le ménage est fait quotidiennement :

- Le matin, avant l'arrivée des élèves, à fond
- Pendant les récréations du matin et de l'après-midi et la pause méridienne : tables, chaises, matériel informatique, poignées, avec un produit désinfectant (eau de javel diluée possible)
- Les salles sont aérées chaque fois : matin, récrés, pause méridienne

Dans chaque salle est prévue une caisse dans laquelle on trouvera :

- Des sacs poubelle
- Un spray désinfectant (eau de javel possible)
- Un rouleau d'essuie tout
- Un gel hydro alcoolique
- Une boîte de mouchoirs jetables
- Des lingettes autant que possible (attention à la transition écologique, les limiter),

afin qu'à tout moment si nécessaire et à la fin de chaque séance et pendant que les élèves sont au lavage des mains et si les agents ne sont pas prévus, **les professeurs** participent à la désinfection des :

- Poignées, ordinateur
- Tables, chaises des élèves et la leur

2. SALLE DES PROFESSEURS ET DE TRAVAIL, VIE SCOLAIRE ET INFIRMERIE

Le ménage est fait très minutieusement, le photocopieur et les postes informatiques sont désinfectés 2 fois par jour, le matin et sur la pause méridienne.

Après chaque utilisation du matériel, **chaque utilisateur** procède lui-même au nettoyage des appareils qu'il a utilisés grâce à la caisse de produits à disposition.

3. TOILETTES ELEVES

Le ménage est fait :

- Le matin avant l'arrivée des élèves
- De 8H45 à 9H après le 1^{er} lavage de mains des élèves à leur arrivée
- A 10H30 après la récréation du matin

- Pendant la pause méridienne
- A 14H après la pause méridienne
- Après la récréation de l'après-midi après 15H30

4. **TOILETTES PROFESSEURS ET ZONE ADMINISTRATIVE ET DE DIRECTION**

Le ménage est fait :

- Le matin, avant l'arrivée des adultes
- A 10H, ou avant la récréation
- A midi
- A 14H
- A 15H30

5. **MATERIEL A DISPOSITION**

Dans chaque zone [**administration et direction ; salle des professeurs ; vie scolaire ; foyer**], et dans chaque salle d'accueil des élèves est prévue une caisse (point 1 ci-dessus) de produits pour la désinfection régulière et autant que nécessaire, en alternance avec le passage des agents d'entretien.

La salle d'études pourra être rajoutée en fonction de l'organisation, de même que le CDI.

La salle d'études pourra servir de lieu de stockage des photocopies faites par les professeurs, en attente d'être utilisées, quelques jours plus tard.

6. **VIGILANCE SUR LES PRODUITS**

Les niveaux de remplissage du distributeur de savon dans les toilettes et de chaque flacon ou spray dans les caisses sera vérifié 2 fois par jour, le matin et à midi, afin d'être complété si nécessaire.

De même les rouleaux de papier toilette seront vérifiés et compensés 2 fois par jour.

L'utilisation des produits de nettoyage est faite par les adultes.

Les élèves utiliseront le gel hydro alcoolique seulement si le lavage des mains n'est pas possible.

7. **INTERPHONE**

L'interphone, l'interrupteur d'accès et le portillon d'accès seront nettoyés régulièrement dans la journée.

3**FICHE 3 – VIE SCOLAIRE**

Port du masque

1. MODALITES DE PRESENCE SUR LE LIEU

Une seule personne à la fois dans le bureau. La salle de réunion devient l'espace vie scolaire, en plus du bureau de vie scolaire.

Les échanges avec les élèves se font par les fenêtres, du bureau vers le préau, ou de la salle de réunion vers le passage. Les distances de sécurité sont respectées, le masque est utilisé.

2. NETTOYAGE

Prévu le matin avant l'arrivée et sur la pause méridienne par les agents.

Toutes les heures, au moyen du matériel mis à disposition dans la caisse, le surveillant nettoie l'ordinateur, le micro, les surfaces, le téléphone et l'interphone.

3. NOUVEAU FONCTIONNEMENT D'ACCUEIL

Aucun parent n'est désormais autorisé à entrer dans l'enceinte du collège. Lorsque quelqu'un sonne, utiliser l'interphone et demander l'objet de la visite.

Prévoir une réponse différée s'il est impossible de répondre immédiatement, par mail ou rappel téléphonique.

Des horaires stricts sont appliqués :

- Arrivée et accueil des élèves de 8H à 8H30 au portail, arrivée échelonnée habituelle
- Mi-journée : arrivée possible de 13H15 à 13H30
- Sortie des élèves à 12H15 et à 17H

Nous ne prévoyons pas d'accueil ou de sortie des élèves dans la journée hors ces créneaux, sauf cas exceptionnel d'urgence. Cependant, en fonction des emplois du temps et de contraintes de vie scolaire, cette disposition pourra être assouplie.

Les modalités peuvent être évolutives en fonction de la disponibilité des personnes de vie scolaire. La règle est celle de la contrainte des horaires de ramassage scolaire, non modifiés.

En cas d'appel d'élève pour sortie exceptionnelle en dehors de ces créneaux, l'élève se rend au portail accompagné d'un AED, pour obtenir la signature du parent, au portail.

4. ROLE DES SURVEILLANTS

**Accueil au portail le matin :**

- présence d'un AED pour rappeler :
 - ♦ pas d'attroupements et d'attentes de personnes devant les abords du collège ;
 - ♦ entrée des élèves par le grand portail coulissant ;
 - ♦ vérification du port du masque et du respect des distances d'un mètre entre les élèves ;
 - ♦ consigne donnée aux élèves pour se rendre aux toilettes de la cour afin de se laver les mains un par un.

Lavage des mains selon les horaires suivants :

** PRESENTIEL **						
	6EME1 GPE 1 ou 2	6EME2 GPE 1 ou 2	6EME3 GPE 1 ou 2	5EME1 GPE 1 ou 2	5EME2 GPE 1 ou 2	5EME3 GPE 1 ou 2
	JEUDI ET VENDREDI			LUNDI ET MARDI		
Accueil portail le matin	Guillaume					
	Marion	Guillaume	Christopher	Marion	Guillaume	Christopher
Arrivée du bus ou dépose parents : de 8H à 8H30						
Lavage des mains Au plus tard à 8H35	8H20 à 8H30			8H20 à 8H30		
8H30/40 A 10H COURS						
Lavage des mains	9H55	10H	10H05	9H55	10H	10H05
RECREATION						
Lavage des mains	10H20	10H25	10H30	10H20	10H25	10H30
10H30/40 A 12H00 COURS						
Lavage des mains Retrait du masque du matin et Rangement dans la pochette « sale » lavage des mains	11H55	12H00	12H05	11H55	12H00	12H05
REPAS 12H15-12H45						
Lavage des mains Mise du masque « propre » Lavage des mains	12H45	12H50	12H55	12H45	12H50	12H55
Pause méridienne						
Lavage des mains	13H20	13H25	13H30	13H20	13H25	13H30
13H30/40 - 15H COURS						
Lavage des mains	14H55	15H00	15H05	14H55	15H00	15H05
RECREATION						
Lavage des mains	15H20	15H25	15H30	15H20	15H25	15H30
15H30-16H45 COURS						
Lavage des mains	16H45	16H50	16H55	16H45	16H50	16H55
Montée dans le bus ou récupération parents						
Accueil portail le matin	Marion					

- ♦ prise en charge d'un AED pour l'encadrement et le passage des élèves à tour de rôle aux toilettes filles ou garçons en respectant les consignes d'entrées et de sorties par les portes prévues sur les affichages ;

- 2 appels quotidiens des élèves sont faits par les AED :

- le matin, au plus tard au premier lavage des mains,
- l'après-midi à 14H

- La sonnerie ne fonctionnera pas. Le passage du surveillant déclenche la fin du cours. Les portes des salles sont laissées ouvertes.

Accès toilettes

- présence d'un AED à l'entrée des toilettes filles et garçons pour :

- ◆ encadrer le passage des élèves à tour de rôle en appliquant les consignes de lavage et séchage à l'air libre des mains ;
- ◆ veiller selon le moment de la journée à la bonne utilisation des portes d'entrées et de sorties des toilettes comme signalé sur les affiches ;

Surveillance de la cour

- ◆ 1 AED circule dans l'espace délimité pour surveiller le bon respect des consignes de déplacement
- ◆ 2 AED devant les 2 toilettes pour réguler l'accès selon les règles établies ;
- ◆ jeux de balles ou autres ainsi que les échanges d'objets sont interdits ;
- ◆ faire respecter les distances entre les élèves et le port du masque si les distances ne sont pas respectées ;
- ◆ possibilité de diffuser de la musique par enceinte depuis la vie scolaire ;
- ◆ pas d'accès au fond de la cour ;

Si étude en salle de classe

- ◆ l'encadrement se fera dans la salle affectée à la classe et l'élève occupe toujours sa table et sa chaise utilisées pendant les cours ;
- ◆ faire respecter les distances avec le port du masque et veiller au non échange ou prêt d'objets

Au self

- ◆ après l'organisation du passage aux toilettes extérieures pour le lavage des mains avant le repas, les élèves attendent rangés dans la cour sur les emplacements de leurs salles attitrées afin de se rendre au self accompagnés par un AED ;
- ◆ faire respecter les distances entre élèves et les consignes sanitaires à l'intérieur du self ;
- ◆ sortie du self pour tous les élèves à la même heure pour se rendre par classe aux toilettes se laver les mains aux toilettes de la cour, encadrés par un AED par classe ;

Entrées – sorties ; transport scolaire et par ses propres moyens

- ♦ à partir de 8 H, à la descente du bus 1 AED accueille les élèves qui rentrent en respectant les distances et les invitent à se rendre aux toilettes pour se laver les mains à tour de rôle ;
- ♦ à 17 H, pour se rendre aux bus les élèves rangés par classe sur l'emplacement de leur salle se dirigent par classe accompagnés par un AED vers le portail de la sortie ;
- ♦ 1 AED est présent au portail pour faire respecter les distances entre les élèves et éviter les regroupements.

1 AED présent au bureau pour l'accueil téléphonique et physique autant que possible : la priorité sera donnée à la surveillance des élèves. Ainsi, l'accueil en vie scolaire se fera autant que possible, mais la priorité est donnée à l'encadrement des élèves.

4

FICHE 4 – INFIRMERIE

Port du masque

Identification de la salle d'accueil des personnes suspectées d'être atteintes du COVID-19 : salle de consultation dans l'enceinte de l'infirmerie

En amont, les parents s'engagent :

- à ne pas amener leur enfant au collège s'il présente des symptômes en lien avec l'atteinte possible du Coronavirus (fièvre, toux,...)
- à signaler une autre situation médicale en cours.
- l'élève doit être en possession de 2 masques minimum.

Horaires et présence :

Les horaires de présence de l'infirmière restent inchangés :

Présence les lundi, mardi, jeudi et vendredi aux horaires de présence de 9h à 17h.

Modalités d'accueil à l'infirmerie :

** Si un enfant se trouve malade dans le courant de la journée :

→ va en vie scolaire → qui déclenche **l'appel de l'infirmière**, qui se rend sur place. L'élève est reçu dans le bureau du COP-AS, pour toute autre situation que suspicion de Covid.

** Si suspicion de Covid → il sera isolé dans la chambre de l'infirmerie.

Application du protocole sanitaire.

** Si l'infirmière est absente :

→ l'élève va en vie scolaire : en cas de doute, l'enfant est isolé dans le bureau COP-AS et la famille est immédiatement appelée pour venir chercher l'enfant.

Application du protocole.

Les locaux de l'infirmerie seront fermés aux élèves, l'espace suffisant pour la distanciation n'étant pas requis.

- Seule une pièce sera requise et réservée à l'élève présentant des symptômes.
- Il sera alors maintenu en isolement dans la chambre de l'infirmerie en respectant les conditions d'accueil sanitaire en lien avec le protocole sanitaire.
- Les locaux utilisés seront soumis au nettoyage et à la désinfection requise par le-dit protocole.
- Les élèves susceptibles de nécessiter des soins seront signalés par le personnel de vie scolaire et maintenu dans une salle qui reste à convenir.

- L'infirmière sur appel de la vie scolaire se déplacera auprès de l'élève afin d'évaluer sa situation médicale.
- D'autres difficultés de santé peuvent aussi affecter les élèves présents, le protocole d'Urgence en présence et hors présence de l'infirmière s'applique alors tel qu'il est prévu sur l'établissement.
- Une attention particulière sera portée aux élèves présents bénéficiant d'un P.A.I. pour raison médicale (Protocole d'accueil Individualisé) et aux élèves porteurs de pathologies connues n'ayant pas nécessité la mise en place de protocole.
- Les élèves susceptibles de se présenter au collège avec un traitement particulier devront être en possession du traitement et de l'ordonnance, présenter le document et déposer leur traitement à un adulte de l'établissement pour qu'il soit remis à l'infirmière.
- L'infirmière portera masque et protection pour aborder l'élève.

Échange, écoute, dialogue et soutien :

Il est important et essentiel que l'élève puisse bénéficier d'un espace d'écoute et de verbalisation de ses émotions.

- L'instauration d'un temps d'échange sera proposé dans le respect des règles de distanciation sociale.

- Ces temps d'échange et d'écoute peuvent être mis en place en dehors des plages horaires de cours à la demande des élèves.

- Ils seront organisés en groupe (effectif à convenir /protocole en vigueur) ou de façon individuelle à la demande.

- Il peut être convenu de la présence d'un autre adulte de l'établissement en cas de besoin (A.E.D., P.P....)

- Le lieu reste à convenir.

Renforcer l'information/ hygiène et sécurité sanitaire

L'information aux gestes sanitaires et au respect des règles d'hygiène est essentielle.

- Des actions de sensibilisation peuvent être proposées dans les mêmes conditions d'accueil que les séances d'écoute.
- Elles auront par contre un caractère obligatoire pour l'élève.

- Le protocole d'Urgence de l'établissement reste en vigueur.

- Les parents s'engagent, sur appel de l'infirmière ou d'un adulte de l'établissement, à venir chercher leur enfant le plus rapidement possible.

- Les parents peuvent prendre contact par téléphone avec l'infirmière en cas de questionnement ou de situation particulière concernant leur enfant.

5**FICHE 5 – ELEVES**

Les élèves doivent venir avec 2 masques pour chaque journée, que l'on peut trouver dans le commerce de grande distribution. Les masques façonnés à la maison sont acceptés, et devront être lavés tous les jours. Le masque est utilisé en cas d'impossibilité de respecter la distance de sécurité entre 2 personnes.

2 masques lavables sont donnés à chacun au cours de la période du 18 mai au 1^{er} juin.

1. ENTREE DANS LE COLLEGE

Les élèves peuvent arriver de façon échelonnée le matin, entre 8H et 8H30, en fonction de l'arrivée habituelle des bus : les bus arriveront aux horaires habituels ; le nombre d'élèves accueillis dans le bus est limité :

- 4 élèves maxi pour un bus de 9 places,
- 27 élèves maxi pour un bus de 56 places.

Les groupes d'élèves sera communiqué à la Féderteep, pour préciser les élèves attendus chaque jour.

Un surveillant sera positionné au portail comme toujours, pour assurer l'accueil en sécurité. Deux autres surveillants seront positionnés dans la cour. Les élèves devront se déplacer en respectant entre eux une distance d'au moins 1 mètre, en utilisation le chemin extérieur habituel et ne devront pas constituer des groupes de plus de 10 élèves. Ils veilleront à marcher sur le côté droit autant que possible.

Tout croisement sera évité sur le chemin.

Ils se dirigent vers la cour, et passeront au lavage des mains, selon l'organisation prévue. Ensuite, ils resteront dans la cour en attendant la venue du professeur, en respectant les distances de sécurité.

Aucun jeu ne pourra leur être prêté.

2. DANS LA COUR

Ils pourront marcher en respectant les distances de sécurité, se parler à distance. Ils ne pourront pas utiliser le mobilier urbain habituellement utilisé dans la cour (tables, bancs), et la cour sera rétrécie, ils devront porter le masque quand les distances ne sont pas respectées.

Lorsque tout un niveau sera présent entre le 18 mai et le 1^{er} juin, les élèves seront 30 et seront ensemble dans la cour (+ les enfants de soignants).

Un marquage au sol indiquera les distances (un point tous les 2 mètres, en carré), dans la cour et sous le préau.

Les élèves pourront nous suggérer des activités, et nous évaluerons ensemble la possibilité de les effectuer. Nous avons pensé à diffuser de la musique, en prévision de chorégraphies ou de flash mobs par exemple, ou de chansons.

Un nouvel affichage est réalisé sur le grillage extérieur, pour les salles du rez-de-chaussée utilisées. Les élèves devront attendre en respectant les distances matérialisées au sol.

3. ACCES AUX TOILETTES ET LAVAGE DES MAINS

Plusieurs créneaux de lavage des mains sont organisés dans la journée. Le temps total de présence en cours dans la journée est donc réduit.

Les élèves devront aller se laver les mains après chaque séance de cours. Des sorties échelonnées des salles de classes seront organisées, afin qu'il n'y ait pas attroupement aux toilettes.

Les toilettes extérieures sont utilisées.

1. **Le matin, à l'arrivée au collège, l'accès se fait par l'extérieur**, et la sortie se fait par l'extérieur. Un surveillant assure le bon fonctionnement de cette organisation, 1 élève à la fois dans chaque espace sanitaire, fille ou garçon. Chaque enfant prendra au moins 20 secondes pour se savonner et se rincer les mains. Un rouleau de papier est prévu pour le séchage.
Idem pour la fin de la pause méridienne.
2. **Dans le courant de la journée, l'accès aux mêmes toilettes se fera par l'intérieur**, dans le couloir RdC, et la sortie par la cour ; retour en classe par le couloir (sens unique), ou maintien dans la cour pour la récréation.
3. Bien-sûr l'élève pourra utiliser les toilettes à toute heure de la journée, si besoin.
4. Le passage aux toilettes pour le lavage des mains est prévu très fréquemment. L'emploi du temps des professeurs, réorganisé, tiendra compte de cette contrainte, et se calera sur un aménagement de la journée qui correspond à celui de la page 7.

4. ENTREE EN COURS

Après chaque lavage de mains, les élèves se rangent sur l'espace de leur salle, en attendant que le professeur vienne les chercher. Les distances de sécurité sont maintenues ; les classes démarrent de façon échelonnée.

Un affichage d'autorisation d'accès sera réalisé sur les portes des toilettes.

5. L'emploi du temps habituel ne sera pas maintenu. Au cours de la semaine du 11 mai, des échanges et propositions ont permis de caler les journées. Elles seront autant que possible organisées avec des séances pédagogiques menées par les professeurs ; les études menées par les surveillants seront également prévues, de même que du temps d'activité physique.

6. L'utilisation du gel hydro alcoolique ne sera pas la priorité. La priorité sera le lavage des mains. Des flacons seront toutefois disponibles dans chaque caisse dans chaque salle ou espace.

6**FICHE 6 – PARENTS****Port du masque**

Les parents ne peuvent pas entrer dans le collège. Il leur est demandé de ne pas constituer un attroupement devant le portail et de respecter les distances de sécurité. Ils s'adresseront à la vie scolaire au moyen de l'interphone, qui sera nettoyé régulièrement.

Tout moment de dialogue nécessaire au suivi de la scolarité de l'enfant sera prévu à partir d'un rendez-vous et pourra se dérouler par téléphone ou en réunion à distance.

Toute modalité favorisant la convivialité sera recherchée autant que possible.

Le matin, avant le départ de l'élève, les parents :

- Vérifieront la température de l'enfant, il ne pourra pas être accueilli si la température excède 37.8°.
- Pourvoiront leur enfant en masques (2 par jour) : masques jetables ou masques façonnées à la maison lavés quotidiennement. L'éducation nationale en a fourni. Les 2 premiers masques sont donnés aux élèves présents dans l'établissement entre le 18 mai et le 1^{er} juin.
- Prévoiront 2 poches plastique avec fermeture à glissière (type congélateur) marquées : « propre » - « sale ». Le sachet « sale » sera vide à l'arrivée le matin ; à l'inverse le soir, le sachet « sale » contiendra les 2 masques à l'arrivée à la maison.
- Le masque doit être porté dans le bus.

Pour le retour au collège, les parents :

- Rassureront les enfants
- Expliqueront les gestes barrières
- Vérifieront le matériel de l'enfant ; aucun prêt de matériel en classe entre les élèves ne pourra être possible.

Emploi du temps des élèves

Les cours en présentiel sont prioritaires pour les professeurs qui viendront au collège. D'autres professeurs assurent des **classes virtuelles** qui seront maintenues sur les autres jours de la semaine. Enfin, d'autres professeurs assurent la continuité pédagogique pour leur discipline en **distantiel (voir les emplois du temps élaborés)**.

7**FICHE 7 – SELF**

L'accueil des élèves au self est organisé tant que nous aurons le personnel nécessaire ; c'est le cas.

Nous souhaitons proposer un repas chaud et cuisiné.

Les plateaux repas remplis seront installés avant l'arrivée des élèves, sur les tables ; l'installation respectera les distances de sécurité.

32 élèves au maximum pourront être accueillis en même temps.

Après le repas, les élèves quittent le self tous ensemble, et laissent le plateau sur la table. Les personnels s'occuperont du vidage.

8**FICHE 8 – PROFESSEURS**

Port du masque

**1. PROTOCOLE D'ACCUEIL DES ELEVES
ET CONSIGNES A RESPECTER ET FAIRE RESPECTER**

Les salles banalisées permettent l'accueil de 10 élèves ; la même salle est toujours occupée par les mêmes élèves. La salle de sciences est utilisée pour les cours de physique-chimie et SVT, (ou de langues) ; la salle informatique est utilisée pour le cours de technologie.

Les élèves attendront le professeur sur l'espace dédié dans la cour.

Le professeur va chercher ses élèves comme d'habitude dans la cour, et les accompagne dans la salle prévue.

Il veille à ce que chaque élève s'installe à la place qui lui est réservée (étiquette). Les déplacements dans la salle se feront dans le calme, afin que les distances soient respectées. Les déplacements seront limités ; aucune manipulation ne pourra être réalisée.

Lors de l'accueil des premiers cours, au retour du confinement, un temps d'échange sera consacré à évoquer le vécu des élèves, dialoguer, écouter.

Les séances sont prévues sur des créneaux de 1H30.

A la fin de chaque créneau, le surveillant attitré pour la classe viendra chercher les élèves pour la séance de lavage des mains.

Les professeurs ne feront pas l'appel ; une liste des élèves attendus et présents leur sera communiquée.

Les professeurs se déplacent de salle en salle, et utilisent le masque lors des déplacements.

En cours, les élèves portent le masque quand le professeur s'approche de lui. Ils peuvent le déposer proprement sur un coin de table et le remettre à ces moments-là.

2. FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE

1. Les photocopies sont utilisées.
2. Le cours en présentiel est prioritaire : les professeurs compléteront le cahier de textes de l'ENT comme ils sont tenus de le faire, mais n'inséreront plus leurs cours.
3. Les classes virtuelles sont maintenues et renforcées ; la présence des élèves y est obligatoire, autant que l'équipement informatique le permet. Les parents voudront bien indiquer (ou rappeler) les difficultés à se connecter.

4. Les cours en distanciel sont maintenus, pour les professeurs qui n'assurent pas de cours en présentiel ou en classe virtuelle.
5. De la bienveillance sera mise en œuvre, à tous points de vue par les équipes pédagogiques et éducatives.
6. L'objectif de ce retour est de reprendre avec les élèves, et leur famille, une ébauche de vie normale, en réapprenant un nouveau fonctionnement, en l'adoptant afin qu'il devienne un mode de fonctionnement habituel

_

Fiches complétées le 15 mai, en prévision du retour le 18 mai au collège.